N° 198 du mardi 29 novembre 2022 - lagazette-sqy.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

COIGNIÈRES
RIXE MEURTRIÈRE : UN ADOLESCENT DE 14 ANS DÉCÈDE

Faits-divers page 10

Le centre-bourg de demain dévoile ses premiers contours

Dossier page 2

Le 21 novembre ont été présentés les contours du projet de réaménagement du centre-bourg de Plaisir, incluant le secteur de la mairie et de la halle du marché, ainsi que les terrains de l'hôpital.

Actu page 8

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Une Journée de lutte contre les violences sexistes et sexuelles à l'université

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Une neuvième boutique pour le relais Val de Seine à Plaisir — Page 4

YVELINES
Les services aux familles ont une nouvelle instance de gouvernance — Page 7

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Plusieurs activités et opérations liées au Téléthon ce week-end — Page 8

FAITS DIVERS
Maurepas : Un voleur en série arrêté par la police — Page 10

CYCLISME
Ligue des champions sur piste : Mathilde Gros brille à SQY — Page 12

CULTURE
Trappes : Yannick Noah à la Merise ce vendredi — Page 14

YVELINES
LA TÉLÉMÉDECINE COMME SOLUTION À LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Actu page 9

Actu page 6

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Un jeu de cartes pour sensibiliser au rejet de CO2

Actu page 7

TRAPPES
Une collecte alimentaire organisée du 25 au 27 novembre à Auchan Trappes

En 2022, profitez d'une
visibilité optimale
auprès d'un large lectorat hebdomadaire.
Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

PLAISIR

Le centre-bourg de demain dévoile ses premiers contours

Le 21 novembre, ont été présentés les contours du projet de réaménagement du centre-bourg de Plaisir, incluant le secteur de la mairie et de la halle du marché, ainsi que les terrains de l'hôpital.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Le projet de renouvellement du centre-bourg de Plaisir continue à avancer. Le 21 novembre, une étape importante a été franchie avec une réunion publique sur le sujet. Tenue à la Maison des sports en présence de près d'une centaine de personnes, elle a permis de dévoiler les contours du projet de redynamisation de cet espace s'étendant sur 22 ha au total, comprenant notamment le cœur de village, c'est-à-dire le centre ancien – où se trouvent la mairie, la halle du marché ou encore la Poste et la place Saint-Pierre –, et l'actuelle emprise de l'hôpital, qui va céder une bonne partie de ses terrains, destinés à constituer un parc habité de 7 ha. Le tout étant relié par le ru Maldroit.

La présentation dressée lors de cette réunion s'est appuyée sur les précédentes étapes d'un projet lancé en 2016 par la municipalité et Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) : études, précédentes réunions publiques, balades urbaines ou encore ateliers, dont le dernier s'est déroulé en février 2022, et a permis de prendre « *en compte pas mal de remarques* », affirme Narjiss Berrada, architecte urbaniste à SQY. Mais c'est bien la restructuration de l'hôpital qui a déclenché le projet. Après la fusion début 2018 du centre hospitalier Charcot et de l'Hôpital gérontologique et médico-social (HGMS), le centre hospitalier de Plaisir ambitionne de réunir ses activités, actuellement séparées par la RD11, sur le site Mansart de l'ex-HGMS, délaissant ainsi le site Charcot.

« *Tout a démarré quand nous avons appris le déménagement de l'hôpital Charcot. L'hôpital Charcot se réorganisant dans le cadre de la fusion des deux hôpitaux, nous nous sommes retrouvés avec une réfection importante de tout cet espace, qui est important,* a rappelé la maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), lors de la réunion du 21 novembre. *Le fait de s'être rapprochés et d'avoir été en collaboration avec l'hôpital, et surtout d'avoir figé et fixé ce projet de centre-bourg, nous a permis de travailler en collaboration non seulement avec l'hôpital, qui est le grand propriétaire foncier de cet espace, mais aussi tous les autres propriétaires, pour avancer sur un projet collectif, réfléchi, et en partenariat avec vous [les habitants], de façon à ce que nous puissions imaginer un centre-bourg qui nous convienne et corresponde à ce que nous attendons. De toute façon, ce terrain aurait été vendu par l'hôpital, donc il valait mieux que nous en prenions la maîtrise.* »

INFOGRAPH

Environ 1 200 logements, des équipements publics, des commerces et davantage de verdure devraient voir le jour sur cet espace de 22 ha allant de l'actuel centre historique aux terrains de l'hôpital Charcot.

La vente n'est pas encore intervenue, mais ne devrait pas tarder, selon Narjiss Berrada : « *On attendait la réunion publique pour valider les principes du projet, et après, on discutera avec l'hôpital [pour acheter leurs terrains] sur la base de ce projet.* » Sur ce secteur, incluant donc l'ex-site Charcot mais aussi, au nord, celui des Pommeraies, en bordure de l'avenue de Saint-Germain, seront construits 1 200 logements, de hauteurs allant de R+2+attique à R+4+attique, avec des formes en îlots et coteaux, ouverts ou en archipel. À proximité, se trouveront un nouveau groupe scolaire et une halle sportive couverte accessible aux scolaires et aux associations. « *On voulait vraiment la positionner sur l'avenue Marc Laurent, pour qu'elle puisse être accessible, et que l'on profite de toute la partie verte [autour],* précise Narjiss Berrada. *Aujourd'hui, on n'a pas le nombre d'élèves, mais en tout cas, ça répond aux besoins des 1 000 à 1 200 logements.* »

Dans le cœur de village, ce sont 80 à 100 logements qui devraient sortir de terre. Avec des hauteurs plus faibles, de R+1 à R+3. « *Ou on étale les logements, ou on monte partout sur un endroit,* souligne Narjiss Berrada. *[Les habitants] ont choisi des endroits qui permettaient une densification avec des hauteurs, car ça ne gêne pas, qu'il n'y a pas de pavillons, que c'est un axe structurant. Sur d'autres [secteurs], ils ont dit non, comme sur le centre-village. Et sur d'autres axes comme l'avenue du général de Gaulle, on mettra plus de hauteur, mais sans exagérer, car les hauteurs ne sont pas énormes, R+4+ attique. « On vise un projet qualitatif, en termes architectural, paysager et d'équipements,* résume-t-elle. *Si on donne cette opération à un promoteur, c'est le double de logements.* » Ici, au total, c'est un peu moins de 1 300 logements supplémentaires qui devraient voir le jour sur l'ensemble du futur centre-bourg (cœur de village et parc habité).

Ce projet, se voulant un projet de territoire sur le long terme, est « *l'opportunité de créer un point de fédération du territoire et des habitants qui s'y trouvent* », selon Yves Couloume, directeur d'Attica urbanisme et paysage, agence mandatée pour le réaménagement du centre-bourg. Il dresse notamment le constat d'un « *verrou* », constitué par les actuels bâtiments de l'hôpital, « *qui fait que les quartiers ne communiquaient pas de façon naturelle* ». Il ajoute que quatre axes se sont dégagés « *lors de nos réflexions* », et sont « *complètement imbriqués les uns par rapport aux autres* » : développer l'identité villageoise, valoriser le patrimoine naturel, créer une convergence entre les quartiers, et dynamiser l'attractivité résidentielle et l'animation commerciale.

Le futur centre-bourg se veut dans l'ensemble plus vert. Ainsi, la coulée verte « *a été travaillée et affinée* », avec des « *alignements urbains sur les rues, les coteaux habités, le parc habité* », énumère Julie Courtet, urbaniste chez Attica. Elle mentionne aussi de nouveaux jardins familiaux, tandis que les actuels jardins familiaux, avenue Marc Laurent, seront restructurés. Le parc habité proposera par ailleurs une diversité d'ambiances paysagères, et la circulation y sera réduite au strict nécessaire. Quant au ru, il sera renaturé et valorisé sur plus d'un km, favorisant ainsi la liaison verte et bleue vers le cœur de village.

Une nouvelle médiathèque et une rénovation de la halle de marché dans le cœur de village

Le cœur de village, où les évolutions en matière d'équipements seront nombreuses. Notamment la construction d'une nouvelle médiathèque. Ou plutôt le déménagement de celle actuellement située au château, qui ne sera donc pas relocalisée au centre commercial Mon grand Plaisir ou dans les communs du château, comme cela avait été un temps annoncé. « *On n'a pas l'implantation exacte, on travaille sur les besoins. En tout cas, on souhaite que ça participe à ce dynamisme qui est sur le cœur de village. Ça va être sur le centre-ville mais on ne sait pas exactement la position,* fait savoir Narjiss Berrada, ajoutant que l'objectif est d'avoir une médiathèque « *qui réponde plus aux besoins des habitants, quelque chose qui est plus innovant* ». La médiathèque de La Mosaïque restera, elle, en place.

Autre équipement important, la Poste sera déplacée, mais restera au cœur de village. « *On voit avec eux (La Poste, Ndlr) pour déplacer le bureau de Poste, mais qu'il reste sur la place du marché. On essaie de concentrer les commerces pour que ça fasse vraiment une polarité visible par l'axe* », indique Narjiss Berrada. Ce qui s'inscrit dans la redynamisation commerciale voulue au sein du cœur de village, marquée également par la rénovation de la halle du marché et plus généralement de la place du marché, ainsi qu'une requalification des voies. « *Le linéaire commercial actuel de la place Saint-Pierre est maintenu et s'étend jusqu'à la place du marché, avec la halle de marché réhabilitée et de nouveaux commerces qui peuvent prendre place à l'emplacement actuel de la Poste, qui voit son usage réaffecté dans un nouveau lieu* », expose Julie Courtet, évoquant aussi un « *centre administratif modernisé, pour répondre aux nouveaux usages* ».

Parmi les sujets de questionnement des participants à la réunion, le devenir de l'école Marc Laurent, située à quelques pas du futur groupe scolaire. « *Pour le moment, il n'est pas question de l'enlever, de la faire disparaître ou de la fermer* », répond Joséphine Kollmannsberger. Un Plaisirois s'est, lui, interrogé sur le stationnement à proximité du futur établissement. « *Une poche de stationnement est prévue côté groupe scolaire,* informe Narjiss Berrada, ajoutant que le nombre de places « *sera étudié sur la base d'une programmation du nombre de places* » au sein de l'école.

Plus généralement, au cœur de village, « *le sens de circulation sera revu, le parcours du public sera transformé et urbanisé, et les places de stationnement vont s'implanter le long des rues* », détaille Narjiss Berrada. Au total, 94 places en surface seront disponibles dans ce secteur, et une centaine de places en souterrain, sous le futur centre administratif. Au sein du parc habité, le stationnement souterrain sera privatif (pour les résidents), des places visiteurs étant prévues sur l'avenue du Général de Gaulle. Un autre habitant a, lui, demandé quelle place serait réservée à la culture dans le futur projet. La maire révèle qu'une salle associative de 1 000 m² sera construite devant l'hôpital.

Prochaine étape, des études environnementales en 2023

Si les habitants sont associés à la construction du projet, celui-ci comporte certains invariants, comme le parc habité, ou encore « *l'esprit villageois qu'on souhaite sur le centre-bourg, les polarités commerciales qu'on souhaite afficher* », souligne Narjiss Berrada, ajoutant que « *par contre, les bâtiments, les hauteurs, tout cela bougera* ». Prochaine étape, des études environnementales l'année prochaine, d'une durée estimée à un an au moins. Puis, les études et travaux de la halle de marché devraient intervenir en 2024, avant de nouvelles études et procédures réglementaires en 2024-2025. 2025 devrait aussi être l'année du développement des espaces publics au cœur de village, tandis que, pour les équipements et premiers lots du parc habité, il faudra attendre 2026-2027. ■

SUEZ agit au quotidien sur le territoire pour fournir un service essentiel.

Dans les Yvelines, les 368 collaborateurs de SUEZ agissent au quotidien pour fournir de l'eau potable de qualité à 820 000 habitants et traiter les eaux usées de 1 400 000 habitants.
SUEZ est également un acteur impliqué du territoire, notamment à travers FACE Yvelines ou des actions telles que la Plomberie Solidaire.

©Antoine Meyssonnier

suez

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

De nombreux lauréats du budget participatif de la Région à SQY

Les lauréats pour le budget participatif de la Région ont été dévoilés. Huit communes à SQY bénéficieront de subventions de la part de la Région.

▶ PIERRE PONLEVÉ

La quatrième édition du budget participatif, écologique et solidaire de la région Île-de-France vient de dévoiler les lauréats. Jointe par *La Gazette*, Élodie Ducrohët, conseillère régionale et adjointe à Voisins-le-Bretonneux, chargée des finances, des ressources internes et des affaires générales, explique que « *la Région est partenaire des communes de SQY. Notamment avec le budget participatif qui a été mis en place en 2020. Cela permet aux Franciliens de devenir acteurs en matière environnementale. Grâce à ces votes, il y a l'attribution des subventions.* » Pour l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, ce sont huit villes qui ont obtenu des subventions pour différents projets.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Les projets lauréats de la 4e édition du budget participatif, écologique et solidaire de la Région ont été dévoilés.

Guyancourt : 10 000 euros ont été octroyés à l'Association pour la sauvegarde des étangs de la Minière et des sources de la Bièvre pour le renouvellement du mobilier forestier aux étangs de la Minière.

Coignières : Un projet d'envergure porté par l'Aéroclub aviation et relations culturelles section train classique du parlement a obtenu 165 000 euros. Il consiste en l'installation de 300 m² de panneaux solaires adossés à une solution de stockage fourni par la société Carwatt, basée dans les Yvelines. Le deuxième projet a été soumis par la municipalité. Il a obtenu 10 000 euros pour l'acquisition d'un broyeur afin de recycler et valoriser les déchets verts. Enfin, l'association Les Jardins de Cydonia a obtenu 9 000 euros pour l'aménagement d'une serre, d'un abri pour le matériel et de cuves de récupération de l'eau de pluie des toitures.

Les-Clayes-sous-Bois : Le collège Anatole France a bénéficié de 1 000 euros pour l'installation de casiers de rangement à trottinettes afin de développer l'utilisation des mobilités douces.

Magny-les-Hameaux : « *Trois projets ont obtenu des subventions à Magny-les-Hameaux pour un montant d'environ 26 000 euros* », précise Élodie Ducrohët. Dans le détail : 10 000 euros ont été obtenus pour l'acquisition d'un broyeur à végétaux. Les 16 000 euros supplémentaires seront partagés entre l'achat d'une signalétique qui jalonnera le futur parcours comestible de la commune, ainsi que l'achat de bornes de recharge électrique qui fonctionnent grâce au pédalage.

Maurepas : La commune a obtenu 10 000 euros pour l'installation d'un abri à vélo sécurisé. 10 000 euros également pour la transition des éclairages en Led des bâtiments communaux. 10 000 euros ont été accordés pour la végétalisation de la cour de la crèche Villeparc. Et enfin, 9 000 euros pour un parcours « *ville comestible* ».

Trappes : Deux projets de jardins partagés, soumis non par la Ville mais par la société Valophis Sarepa ainsi que par des groupes d'habitants, ont obtenu des subventions. L'un consiste en la création d'un jardin partagé dans le square de la résidence Pierre Courtade : 10 000 euros. Le second jardin partagé prendra place dans la résidence Yves Farge. Il a également obtenu 10 000 euros.

Villepreux : « *Pour Villepreux, cinq projets vont être subventionnés pour environ 40 000 euros* », poursuit Élodie Ducrohët. La commune a obtenu deux fois 8 000 euros pour la création d'îlots de fraîcheur dans les écoles Le Clos Crozatier et Jean Rostand. 6 000 euros aussi obtenus pour les aménagements du plan vélo développé par la municipalité. La création d'un potager aromatique et sensoriel va bénéficier de 1 000 euros de subvention. Quant à la végétalisation de l'ancien cimetière, l'aide allouée sera de 4 000 euros.

Voisins-le-Bretonneux : « *Pour la ville de Voisins, ce sont 99 000 euros pour 14 projets subventionnés depuis 2020. Cela nous a permis d'acquérir, par exemple, un Glutton (un aspirateur de déchets destiné au nettoyage des espaces publics, Ndlr) pour l'entretien de la voirie d'une valeur de 10 000 euros* », poursuit l'élue. Pour cette édition 2022, six projets ont obtenu des subventions à Voisins pour un montant total de 43 000 euros. « *Tout d'abord, nous avons obtenu 7 000 euros pour la végétalisation du chemin des Ruelles ainsi que 7 000 euros également pour la mise en place de l'arrosage automatique.* Également subventionné « *tout ce qui a trait à la plantation de massifs pour favoriser la biodiversité à hauteur de 9 000 euros. 9 000 euros également octroyés pour la lutte contre les dépôts sauvages. Un projet de boîtes à livres pour chaque quartier de la commune a bénéficié de 5 000 euros. Quant au dernier projet (7 000 euros), il repose sur « tout ce qui concerne la valorisation de notre patrimoine arboré* », conclut l'élue. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Une neuvième boutique pour le relais Val de Seine à Plaisir

Et de neuf. C'est désormais le nombre de boutiques qui composent le réseau Le Relais Val de Seine. Et c'est dans le centre commercial Aushopping Grand Plaisir que l'enseigne a ouvert ses portes, le 18 novembre dernier.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Le Relais Val de Seine, Société coopérative et participative (Scop) du mouvement Emmaüs a ouvert une nouvelle boutique à Plaisir. Entreprise d'insertion, elle collabore avec des personnes éloignées de l'emploi pour tenir ses boutiques de seconde main, qui connaissent un véritable engouement auprès du public. La neuvième boutique du Relais Val de Seine a ouvert, le 18 novembre dernier, dans le centre commercial Aushopping Grand Plaisir, à la place de l'ancienne enseigne La Doudounerie.

Une autre boutique du Relais Val de Seine se trouve à Maurepas

C'est la deuxième boutique de seconde main proposée par Le Relais Val de Seine qui s'implante sur le territoire de SQY. Une autre enseigne similaire a ouvert le 23 février dernier à Pariwest, la zone commerciale de Maurepas. Elle accueille les clients du lundi au samedi, de 10 h à 19 h, et le dimanche, de 11 h à 18 h, (lire notre édition du 12 avril).

L'équipe de vendeurs, sous contrat d'insertion, est composée de quatre membres : Benoît, Mohamed, Laure et Aïssatou, qui est la responsable de la boutique. L'enseigne accueille les curieux du lundi au samedi, de 10 h à 19 h. Les produits, majoritairement du textile et des accessoires, proviennent de dons de particuliers, déposés dans les conteneurs Le Relais ou directement en magasin.

La boutique de Plaisir possède trois espaces (homme, femme, enfant) ainsi que trois cabines d'essayage. « *Pour l'instant, nous avons un portant consacré aux vêtements vintage mais nous pensons développer davantage cet espace car ça marche très bien depuis l'ouverture* », explique Mohamed. Preuve en est, « *des propriétaires de friperies viennent ici acheter des articles, qu'ils revendront ensuite dans leur enseigne* », poursuit-il lors d'un tour du propriétaire.

LA GAZETTE DE SQY

Benoît, Laure, Aïssatou et Mohamed (de gauche à droite) accueillent et conseillent les clients, toujours plus nombreux, qui franchissent le pas de la boutique.

Les vêtements sont vendus à petit prix avec des tarifs défiant toute concurrence. Comptez 4,90 euros pour un article, 12 euros pour trois articles et 15 euros pour cinq. « *C'est vraiment peu cher et très intéressant. J'ai délaissé les enseignes traditionnelles. Maintenant, je ne m'habille plus qu'ici* », annonce fièrement le vendeur. « *Certaines personnes viennent déposer des vêtements. Elles font ensuite un tour dans le magasin et repartent souvent avec de nouveaux articles* », complète Aïssatou la responsable.

En plus des articles à petit prix, une autre gamme est proposée. Ce sont des vêtements de marques prestigieuses qui sont vendus le quart du prix du neuf. « *Par exemple, ici, nous avons un manteau de la marque Burberry proposé à 150 euros. En magasin, cette pièce vaut dans les 600 euros.* » À l'instar d'une boutique plus conventionnelle, un programme de fidélité est proposé aux clients. Pour 300 euros d'achats cumulés sur une année, la boutique propose 20 euros d'avoir sur le magasin.

« *Les vêtements que l'on vend ici sont triés dans l'entrepôt du Relais situé à Chanteloup-les-Vignes. Nous recevons une dizaine de cartons de vêtements, de bijoux et d'accessoires par jour. On ne sait jamais ce qui va arriver, parfois nous avons de très bonnes surprises* », indique la responsable.

Concernant le profil type du client, il est très hétéroclite. « *Depuis l'ouverture, nous avons accueilli tous types de personnes. Tous les profils et toutes les bourses se côtoient ici* ». Croisée dans la boutique, une cliente explique : « *Je suis venue pour acheter une nouvelle paire de bottes à ma fille. C'est très intéressant financièrement parlant.* » Dans l'ère du temps, la boutique est présente sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, LinkedIn « *et aussi sur TikTok* », conclut Aïssatou. ■

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

SQY Déposez vos lettres pour Père Noël dans la boîte aux lettres située sur le parvis de l'hôtel de ville

La magie de Noël est de plus en plus visible à SQY. Plusieurs communes (comme Coignières ou Plaisir) installent, à l'approche de Noël, des boîtes aux lettres pour que les enfants puissent envoyer leur lettre au Père Noël. La ville de Guyancourt a, elle, déjà installé la sienne (voir la photo). *« Cette année encore, pour que les petits Guyancourtois puissent envoyer leur liste de cadeaux ou un petit mot au Père Noël, une boîte aux lettres un peu spéciale, en contact direct avec le pôle Nord, a été installée sur le parvis de l'hôtel de ville »*, précise la page Facebook de la municipalité. Attention à bien indiquer sur l'enveloppe *« Père Noël – Pôle Nord »* ainsi qu'à la déposer dans la boîte avant le 15 décembre pour être certain qu'il la reçoive à temps. Pour être sûr d'obtenir une réponse, ne pas omettre d'inscrire votre adresse au dos de l'enveloppe.

MAGNY-LES-HAMEAUX

La détection de logiciels espions lancée par la gendarmerie de la commune

La gendarmerie de la commune vient de lancer un nouveau service de détection de logiciels espions dans les appareils informatiques.

Après le déploiement du service de prise de rendez-vous en ligne disponible 24h/24 et 7j/7 (lire notre édition du 8 novembre), la Gendarmerie nationale propose un autre service, cette fois-ci *« unique en son genre »* : *« La détection de logiciels espions qui pourraient être intégrés à vos outils informatiques »*, précise la Ville. Rendez-vous à la gendarmerie avec un téléphone portable ou une tablette pour savoir si l'appareil en question a été piraté. *« Ce nouveau service permet de détecter les logiciels espions qui pourraient être intégrés à vos outils informatiques. Ce service est gratuit et non intrusif. Il fonctionne sur tous les modèles/types de smartphones et de tablettes »*, précise la municipalité. En cas d'écran rouge à l'issue du diagnostic, ce dispositif ne répare pas votre appareil, car le service est mis en place pour constater et préserver les preuves en vue d'une éventuelle expertise/judiciarisation.

Engagés
face au défi mondial de l'eau

Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les òbjectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensembles, nous réussirons.

aqualia | sefo
Votre compagnie des eaux

aqualia.com ■ https://sefo-eau.com/

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Un jeu de cartes pour sensibiliser au rejet de CO2

Philippe Kerignard, habitant de Montigny, a eu l'idée il y a deux ans de créer Connais ton CO2, un jeu de cartes permettant de deviner l'empreinte carbone d'activités du quotidien et de s'informer de manière ludique.

▶ ALEXIS CIMOLINO

LA GAZETTE DE SQY

Chaque joueur reçoit six cartes et il faut jouer une de ses cartes en la plaçant à gauche ou à droite de la carte placée au milieu du jeu, suivant que sa valeur est inférieure ou supérieure à celle-ci.

Connais ton CO2. C'est le nom du jeu inventé par Philippe Kerignard. Cet Ignymontain a eu l'idée il y a deux ans de concevoir un jeu de cartes pour informer les gens sur l'empreinte carbone de leurs activités et leur impact sur le réchauffement climatique. « *Je jouais à un jeu de société avec mes filles,* raconte l'homme de 55 ans, ingénieur en télécoms de formation et qui travaille dans l'innovation pour un géant des télécommunications. *Je venais d'avoir une formation sur la fresque du numérique, […] où on vous explique les conséquences de l'achat d'un téléphone mobile, que par rebond et effet domino, il y a des machines qui extraient à l'autre bout du monde des métaux rares, et à la fin, on explique qu'un Français moyen consomme aujourd'hui entre 10 et 12 tonnes de C02 [par an], et qu'en 2050, suivant l'accord de Paris, il faudra arriver à 2 tonnes.* »

« *Suite à cette formation, je me suis dit "OK, mais moi, si j'achète un PC, c'est quoi" Je n'avais même pas l'ordre de grandeur,* poursuit-il. *C'est un peu comme si on va dans un pays étranger et qu'on nous dit "La chambre d'hôtel, c'est 3 442 quelque chose (la monnaie du pays, Ndlr), mais c'est quoi en euros ?" […] J'avais cherché les valeurs de plein de choses pour me faire mon échelle à moi. Je me suis dit : "Pourquoi, le travail que j'ai fait à titre personnel, ne pas en faire profiter tout le monde, et les gens n'auront pas besoin de chercher".* » L'idée étant de « *le faire sous forme de jeu, et que ce ne soit pas quelque chose de punitif, de donneur de leçons,* ajoute Philippe Kerignard. *Là, les gens jouent, font ce qu'ils veulent, mais au moins ils ont l'information* ».

Ainsi est né Connais ton CO2, jeu de 98 cartes, réparties en trois catégories : objets du quotidien (fabrication et consommation), production alimentaire et énergie. Chacune de ces cartes possède une face question et une face réponse. Parmi elles, la consommation d'un repas, la fabrication d'un ordinateur portable, d'un ballon de foot, un repas avec du bœuf, un trajet aller-retour en avion Paris-San Francisco, ou encore la production d'une centrale à fioul.

Chaque joueur reçoit six cartes, posées côté question sur le plateau, et la dernière est positionnée au milieu du jeu côté réponse. Le joueur doit alors jouer une carte et la poser à gauche de la carte du milieu, s'il pense que l'impact en kilogrammes équivalents de dioxyde de carbone de sa carte est inférieur, ou à droite s'il pense qu'il est supérieur. Il retourne ensuite la carte posée côté réponse. S'il a vu juste, la carte reste là où elle a été posée. Dans le cas contraire, le joueur remet la carte dans la pioche et pioche une autre carte. Le premier à se défausser de toutes ses cartes remporte la partie. Les chiffres indiqués sur les cartes concernant les impacts carbone proviennent de sources officielles, comme l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Chaque carte mentionne le site internet du jeu, connaistonco2.com, celui-ci énumérant ensuite chacune des cartes et indiquant les liens vers leurs sources.

Philippe Kerignard a par ailleurs souhaité que son jeu soit éco-conçu. « *Le rapport hauteur-largeur [des cartes] a été calculé pour qu'il y ait un minimum de chutes lors de la découpe, et il n'y a pas de coins ronds car [cela nécessite] une machine supplémentaire* », souligne-t-il. Une production responsable et en circuit court. Les cartes ont été imprimées par une entreprise située d'abord à Trappes puis à Buc. « *J'aurais pu le faire faire en Chine ou au Portugal, c'était à moitié prix, mais ce n'était pas l'objectif* », glisse Philippe Kerignard, qui au départ a consacré « *six mois* », à raison « *de deux ou trois heures le soir* » à la création des textes et visuels des cartes.

Le jeu est vendu 13 euros. Philippe Kerignard en a commercialisé un peu plus de 1 000 depuis le lancement de la commercialisation, en juin 2021. Ses clients sont principalement des résidents de Montigny-le-Bretonneux, chez qui il les dépose (il peut aussi les livrer par La Poste), mais surtout des CE d'entreprises. « *99 %, c'est du CE* », indique-t-il, révélant avoir eu des retours aussi positifs que curieux, parfois. « *Il y a un de mes collaborateurs qui m'a dit "Je ne prends plus l'avion, je ne partirai plus en vacances loin"* », confie-t-il. Lui ne se montre pas aussi radical dans son mode de vie, mais tente d'adopter certains principes chez lui avec son épouse. « *Sur le plastique, on a fait beaucoup d'efforts. On a pas mal de chose où il n'y a plus de plastique ou d'emballage. Sur la partie eau, on fait aussi très attention,* affirme-t-il. *L'achat de ma voiture a précédé ma conscience écologique, mais je réfléchis à prendre une hybride.* » ■

EN BREF

ÉLANCOURT

Les projets lauréats du budget participatif sont connus

La plantation d'arbres fruitiers, l'implantation de mobilier urbain, la création d'un parcours de santé et la rénovation d'une aire de jeux sont les quatre projets qui se sont distingués à l'issue des votes.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Représentant une enveloppe budgétaire de 137 500 euros, les projets lauréats seront réalisés au cours de l'année 2023.

Le verdict est tombé concernant le premier budget participatif d'Élancourt. En octobre, la municipalité avait lancé un vote auprès des habitants afin que ces derniers choisissent leurs projets favoris. Six projets étaient en lice, sur 25 présentés initialement à la suite de l'appel à candidatures lancé du 15 avril au 15 juin derniers (lire nos éditions du 3 mai et du 18 octobre). À l'issue du scrutin, clôturé le 15 novembre, quatre projets se sont distingués : la plantation d'arbres fruitiers dans la ville (pour un montant de 30 000 euros), l'implantation de mobilier urbain pour 35 000 euros (poubelles, racks de vélos, bancs…), la création un parcours de santé (35 000 euros), et la rénovation de l'aire de jeux des cinq sens, au village (37 500 euros).

Représentant une enveloppe budgétaire de 137 500 euros, ces projets seront réalisés au cours de l'année 2023. « *Les lauréats seront reçus en mairie dans les semaines à venir afin d'affiner les contours de leur projet et notamment pour définir leur emplacement* », précise le site internet municipal, qui donne rendez-vous « *dans quelques mois pour découvrir les premières réalisations* ». Détails sur elancourt.fr. ■

EN BREF

GUYANCOURT

Fabienne Josse, nouvelle adjointe au maire

Danièle Viala, adjointe au maire chargée des solidarités, de la santé et des seniors a démissionné. Pour la remplacer, le maire, François Morton (DVG), a présenté sa successeur Fabienne Josse lors du dernier conseil municipal.

Une nouvelle élue a été présentée au commencement du dernier conseil municipal du mardi 22 novembre. Lors de ce conseil municipal, le maire, François Morton (DVG), a expliqué que « *suite à la démission de Danièle Viala de notre conseil municipal, nous accueillons ce soir une nouvelle élue de la majorité municipale, Fabienne Josse* ».

« *Nous sommes vraiment très heureux de t'accueillir* »

« *Fabienne, je te salue et te souhaite la bienvenue au nom du conseil municipal. Je suis certain de ton implication dans ce nouveau rôle, comme tu l'es d'ailleurs au quotidien dans ton rôle de directrice d'école et nous sommes vraiment très heureux de t'accueillir. Merci à toi* », a poursuivi l'édile avant les applaudissements de l'assemblée.

CAPTURE D'ECRAN YOUTUBE VILLE DE GUYANCOURT

Le maire, François Morton (DVG), a expliqué que « *suite à la démission de Danièle Viala de notre conseil municipal, nous accueillons ce soir une nouvelle élue de la majorité municipale, Fabienne Josse* ».

Dans son dernier Facebook live du 21 novembre, l'édile avait précisé que « *Danièle Viala, élue depuis 2001 à Guyancourt a souhaité tourner la page de sa vie d'élue municipale après 20 ans au service des Guyancourtois(es). Depuis 2014, elle était adjointe aux solidarités, à la santé et aux seniors* ». ■

COIGNIÈRES

La Ville récompensée pour son engagement en faveur de la nature

Coignières a reçu le 21 novembre le prix des territoires engagés pour la nature 2021-2024.

Coignières a reçu le 21 novembre le prix des territoires engagés pour la nature 2021-2024, décerné à l'initiative de l'État, de l'Office français de la biodiversité, de la préfecture de la région Île-de-France, du conseil régional d'Île-de-France, de l'Agence régionale de la biodiversité et de l'Agence de l'eau Seine Normandie. Elle « *vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'action en faveur de la biodiversité* » et « *s'adresse aux communes et intercommunalités […], qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité* », indique son site internet. Lors de la remise des récompenses ayant eu lieu au siège de la Région, à Saint-Ouen, Coignières a été reconnue « *notamment pour les actions déployées au titre de l'agriculture urbaine, mais aussi dans le cadre des projets en cours comme l'atlas de la biodiversité, […] la revégétalisation des cours d'école, le zéro artificialisation nette* », estime la Ville.

YVELINES

Les services aux familles ont une nouvelle instance de gouvernance

Installé le 18 novembre dernier, le Comité départemental des services aux familles a pour objectif de coordonner le travail des différents partenaires impliqués dans le processus.

▶ DAVID CANOVA

Les Yvelines ont désormais un Comité départemental des services aux familles (Cdsf). Cette nouvelle instance locale de gouvernance, installée officiellement le vendredi 18 novembre dernier, vient remplacer le comité de pilotage stratégique du Schéma départemental des services aux familles et de l'animation de la vie sociale (Sdsfavs).

Instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi des questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles, le comité départemental des services aux familles assure différentes missions, comme le relate la Caf 78 dans un communiqué. Parmi elles, on retrouve la coordination des actions de ses membres pour favoriser le maintien et le développement des services aux familles, ou encore la validation des orientations politiques des actions à mettre en place en faveur des familles yvelinoises en adoptant le schéma départemental des services aux familles et de l'animation de la vie sociale. Il reste une dernière mission, et non des moindres, l'évaluation de la mise en œuvre du schéma départemental.

> ***« L'ambition de ce comité repose sur une dynamique partenariale locale »***

Le Cdsf est présidé par le préfet des Yvelines, représenté par le préfet délégué pour l'égalité des chances, avec à ses côtés trois vice-présidents : le président du conseil départemental, le président de l'Association départementale des maires, la présidente du conseil d'administration de la Caf 78. *« L'ambition de ce comité repose sur une dynamique partenariale locale renforcée, en associant le plus largement possible les acteurs de terrain au service des familles, et avec une attention particulière pour les habitants des quartiers prioritaires de la ville (Qpv) »*, a expliqué Pascal Courtade, préfet délégué pour l'égalité des chances, lors de la cérémonie d'installation.

CAF YVELINES

Le Cdsf est présidé par le préfet des Yvelines, représenté par le préfet délégué pour l'égalité des chances.

Pour Pierre Bédier (LR), le président du département des Yvelines, ce comité a pour vocation de répondre *« aux besoins des familles yvelinoises : permettre aux familles de faire garder leurs enfants pendant leurs démarches d'insertion professionnelle, donner la possibilité de se former au numérique, déployer des moyens éducatifs supplémentaires dans les quartiers populaires, accompagner les familles qui ont des enfants en situation de handicap grâce à la création d'un centre de ressources et d'orientation pour les aidants, etc. Autant d'actions concrètes pour agir au quotidien. »*

Associée à la création et au fonctionnement de ce nouveau comité, la Caisse d'allocations familiales des Yvelines (Caf 78) va en assurer le secrétariat général. *« Avec l'ensemble des partenaires signataires du schéma départemental, nous avons fait le choix d'un schéma ambitieux qui s'inscrit dans le parcours de vie des familles en abordant toutes les questions relatives à la petite enfance : la parentalité, la jeunesse, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et à l'inclusion numérique »*, a ainsi rappelé Sophie Barrois, présidente du conseil d'administration de la Caf des Yvelines.

Il est composé de 37 membres (collectivités locales, État, associations, professionnels, familles et particuliers employeurs. *« Je me réjouis que l'Association des maires des Yvelines fasse partie intégrante de ce comité. C'est la preuve que les maires du département sont étroitement associés aux réflexions et aux actions menées en faveur des familles yvelinoises, en adéquation avec les besoins propres de chaque territoire »*, s'est aussi réjoui Pierre Fond, président de l'Association départementale des maires, malgré son absence excusée lors de l'installation du comité. ■

VILLEPREUX

Des travaux sur l'avenue François Mitterrand

À partir du lundi 28 novembre, des travaux de rénovation du réseau basse tension de l'éclairage public vont avoir lieu sur l'avenue François Mitterrand.

La municipalité informe ses habitants qu'à partir du 28 novembre l'entreprise STPEE, spécialisée dans la mise en œuvre de l'énergie électrique, entreprend la rénovation du réseau basse tension de l'éclairage public et de son mobilier. Ces travaux auront lieu sur l'avenue François Mitterrand pour une durée prévisionnelle de 4 semaines (sous réserve des conditions météorologiques). Pour la circulation des voitures, un alternat manuel va être opéré. Par ailleurs, la suppression du stationnement à l'avancée des travaux, une déviation de la circulation piétonne et la conservation des accès riverains seront mises en place. Ces travaux engendreront la suppression de la pollution lumineuse et des économies d'énergie. Un point non négligeable en cette période de sobriété énergétique. Les travaux coûteront 83 000 euros TTC, pris en charge par l'agglomération de SQY.

TRAPPES

Une collecte alimentaire organisée du 25 au 27 novembre au supermarché Auchan de Trappes

Comme chaque année, une collecte alimentaire a été organisée du vendredi 25 au dimanche 27 novembre au supermarché Auchan de Trappes.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Comme tous les ans, une collecte alimentaire au profit de la banque alimentaire a été organisée du vendredi 25 au dimanche 27 novembre. Cette année, elle a été mise en place conjointement par l'entreprise Spirax Sarco (leader mondial dans le domaine de la vapeur et des solutions pour les énergies thermiques), la Croix-Rouge et le Lions Clubs d'Élancourt au supermarché Auchan de Trappes.

> **Trois entités mobilisées pour la banque alimentaire**

Durant trois jours, les bénévoles ont collecté les dons des clients du supermarché pour pouvoir les redistribuer à la Croix-Rouge des Yvelines. Elle était assurée le vendredi 25 et le samedi 26 novembre, de 8 h 30 à 19 h 30, et le dimanche 27, de 8 h 30 à 12 h 45. *« L'entreprise Spirax Sarco gère l'organisation de la collecte. C'est par exemple nous qui avons fait le petit flyer qui est distribué aux clients du supermarché pour expliquer la démarche »*, explique Olivia Magniant, responsable communication chez Spirax Sarco que *La Gazette* a pu rencontrer le vendredi de la collecte. *« C'est la troisième année que nous organisons cela avec ce supermarché Auchan. Le fait que l'entreprise Spirax Sarco soit implantée juste à côté nous aide, bien entendu »*, poursuit-elle.

LA GAZETTE DE SQY

La Croix-Rouge, l'entreprise Spirax Sarco et le Lions Clubs d'Élancourt se sont mobilisés pour la collecte alimentaire.

Concernant les produits récoltés, ils peuvent être de différentes natures. Biscuits, gâteaux et chocolats, conserves de poisson, produits bébés, produits d'hygiène, briques de soupe, féculents et huile, produits pour le petit déjeuner (café, thé, chocolat en poudre, confitures), conserves de plats cuisinés (sauf raviolis)… tous ces produits sont les bienvenus pour la collecte.

> **Toutes sortes de dons acceptés : des produits pour les nourrissons aux féculents**

« La règle c'est que nous n'acceptons pas les produits frais. Mais, par exemple, si une personne nous donne des steaks hachés surgelés, ces produits sont mis de côté pour être amenés dans des épiceries solidaires au plus vite afin de pouvoir être consommés dans les délais prévus », indique Laurence Weinachter, ancienne salariée de Spirax Sarco, venue aider pour la collecte. *« Nous avons néanmoins des surplus de stock pour certains produits, comme les conserves de haricots verts, de raviolis ou les pâtes »*, explique Laurence Weinachter.

L'opération a réuni sur le week-end des membres de la Croix-Rouge, une quinzaine de bénévoles du Lions Clubs, ainsi qu'une vingtaine de salariés de l'entreprise Spirax Sarco, *« soit à peu près le tiers de l'effectif global de l'entreprise »*. *« Nous sommes trois aujourd'hui du Lions Club et nous nous relayons tout le week-end »*, poursuit une bénévole de l'association.

À une question sur la propension des gens à donner en cette période d'inflation, Claude Weinachter, le mari de Laurence, qui opérait pour la Croix-Rouge, répond que *« les gens sont toujours généreux, ils donnent pas mal. Pour certaines personnes qui ont moins de moyens, c'est un peu plus dur. Ils ne vont peut-être pas ou moins donner, mais en général les gens sont toujours sensibles »*.

Pendant son témoignage, un client du supermarché lui tend des couches et des lingettes pour bébés. Des produits très prisés lors de cette collecte, car relativement onéreux. *« Sur le week-end, nous avons collecté 148 cartons d'une moyenne de 12 kg ce qui représente environ 1,8 tonne. Un succès à noter pour l'huile, avec plus de 150 bouteilles collectées »*, conclut Olivia Magniant, ravie. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Une Journée de lutte contre les violences sexistes et sexuelles à l'université

Pour la première fois, l'UVSQ et le cursus maïeutique ont organisé la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes à l'UFR de santé Simone Veil.

▶ DAVID CANOVA

Depuis quelques années, l'université de Paris-Saclay s'est engagée pour lutter contre toute les violences sexistes et sexuelles. Différentes actions sont menées tout au long de l'année avec comme « *temps fort de la mobilisation, la semaine autour du 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes* ». *Tolérance 0 et prévention pour tous et toutes en sont les maîtres mots* », explique l'université dans un communiqué.

Pour la première année, l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines s'est engagée pleinement dans la démarche. Socrate, fils de sage-femme, parlait de faire « *accoucher* » les consciences des pensées qu'elles contiennent sans le savoir. C'est donc tout naturellement à l'initiative du cursus maïeutique, qui forme les sages-femmes à l'UFR de santé Simone Veil, que la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a été organisée. « *L'idée est de permettre une meilleure information des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs,* explique Anne-Laure Habelski, sage-femme et enseignante à l'UFR de santé. *C'est un focus supplémentaire à la formation initiale obligatoire des étudiants. L'intervention d'experts leur permettra aussi de savoir que le système de prise en charge existe et qu'ils peuvent le saisir le cas échéant.* »

DR

« *L'idée est de permettre une meilleure information des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs* », explique Anne-Laure Habelski, sage-femme et enseignante à l'UFR de santé.

Conférences, stand d'information « *en partenariat avec des associations comme France Victime 78 ou le réseau Refco* », précise Anne-Laure Habelski, et une exposition sur les violences abordées dans le cinéma, prêtée par le département des Yvelines. « *Nous espérons pouvoir rééditer l'expérience chaque année* », conclut la sage-femme. De son côté, l'université de Paris-Saclay précise dans son communiqué qu'elle va « *déployer un ambitieux plan de formation à destination de tous les étudiants et étudiantes. Ce plan de formation reposera, dès 2023, sur un parcours de sensibilisation de 1 h 30 en E-learning pour tous les nouveaux arrivants à l'université, quel que soit leur parcours ; un parcours de formation des membres des bureaux des associations ainsi que la formation des étudiant(e)s relais VSS […]sur tous les campus et de formations/sensibilisations à destination de ses 4 000 doctorant(e)s et de leurs 250 encadrant(es), financé par un appel à projet national obtenu en 2022.* » ■

■ EN BREF

SQY Plusieurs activités et opérations liées au Téléthon ce week-end

Dans les communes saint-quentinoises, des activités sont organisées les 2 et 3 décembre par des associations locales et les mairies dans le but de récolter des dons pour faire avancer la recherche sur la maladie.

L'édition 2022 du Téléthon se tient les 2 et 3 décembre. L'occasion de mettre en œuvre des actions permettant de mobiliser des dons au profit de l'AFM-Téléthon, association de malades et parents de malades touchés par des pathologies neuromusculaires. À SQY, plusieurs communes et associations locales organisent des événements pour récolter des dons. Par exemple, à Guyancourt, parcours de marche, fabrication d'huiles essentielles, atelier réflexologie, animations artistiques, chorale, ou encore bal folk auront lieu, en plus d'activités qui étaient déjà programmées en novembre en lien avec le Téléthon. Renseignements sur g2mg.net et ville-guyancourt.fr.

CAPTURE D'ÉCRAN AFM-TELETHON.FR

Pour faire un don, rendez-vous sur afm-telethon.fr.

Aux Clayes-sous-Bois, du badminton dans le noir

Aux Clayes-sous-Bois, le 3 décembre au gymnase Guimier, se tient une animation blackminton (du badminton dans le noir). Également au programme, « *de nombreuses animations, des démonstrations et activités sportives, des stands de vente de livres et jouets notamment, des buvettes et quelques nouveautés surprises cette année* », résume la municipalité, partenaire de l'Association de lutte contre les maladies génétiques dans l'organisation des activités. Programme sur lesclayessousbois.fr et almg-les-clayes.fr. Détails des actions menées sur les sites internet des villes. Pour faire un don, rendez-vous sur afm-telethon.fr. ■

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Les ruches municipales produisent du miel offert aux Vicinois

Les trois ruches municipales installées dans le parc de la Croix du Bois depuis 2014 produisent du miel 100 % local qui est ensuite offert aux Vicinois à l'occasion d'événements divers.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Les abeilles, qui effraient bon nombre de gens, ne sont pourtant pas agressives. Elles ne piquent que si elles se sentent menacées. Or leur rôle est fondamental, notamment dans la pollinisation (c'est-à-dire qu'elles fécondent les plantes à fleurs, ce qui permet la création des graines et des fruits que nous consommons quotidiennement), auquel s'ajoute la production de miel. Contactée, Catherine Hatat, adjointe au cadre de vie à Voisins-le-Bretonneux et conseillère communautaire, nous a raconté la genèse de l'implantation des trois ruches municipales qui sont de type Dadant (le modèle standard chez les apiculteurs et le plus utilisé en Europe) implantées dans le parc de la Croix du Bois.

« *Nous souhaitions, à notre arrivée en 2014, installer des ruches. Il se trouve qu'un habitant, apiculteur amateur, produisait déjà du miel dans son jardin. Il est venu nous voir avec un projet pour en installer dans la commune. Nous avions donc choisi à l'époque l'emplacement du parc municipal de la Croix du Bois. Et il se trouvait que l'agglomération de SQY possédait déjà des ruches ailleurs, mais ne souhaitait pas continuer l'implantation. Nous avons donc récupéré deux ruches de l'Agglomération et nous en avons acheté une troisième. Le tout a été installé dans le parc de la Croix du Bois* », raconte l'élue. Depuis, le rucher est entretenu par un apiculteur vicinois qui produit le miel. « *Sur la quantité produite, c'est très variable, mais nous en avons suffisamment pour l'usage qu'en fait la ville* », poursuit l'élue. Miel récupéré par la municipalité « *pour ensuite être offert (car nous n'avons pas le droit de le vendre) aux mariés, à l'occasion de baptêmes républicains, lors de la journée des nouveaux Vicinois, ainsi qu'à l'occasion de certaines journées conviviales que nous organisons dans la ville* ».

DR

L'apiculteur vicinois qui s'occupe de ces ruches publie régulièrement une newsletter pour informer les habitants sur son métier, assez méconnu du grand public.

« *Les ruchers en ville ou en périphérie urbaine, c'est très utile car ça permet la pollinisation, sans abeilles nous n'aurions plus beaucoup de récoltes en France. Avec la loi zéro phyto que nous appliquons bien évidemment à Voisins, nous avons des fruits qui ne sont pas traités donc pratiquement bio* », se félicite Catherine Hatat. Pour informer les habitants de la santé des abeilles (de race Buckfast), l'apiculteur publie régulièrement une lettre d'information. Dans celle du mois d'octobre, il y indique que « *le rucher a été mis en position d'hivernage et son état sanitaire a été contrôlé. Pour cela, il convient d'ouvrir chaque ruche par une journée ensoleillée avec une température supérieure à 15 degrés* ».

Le mois de novembre marque l'arrivée des gelées, du froid et de l'humidité. « *La nature et les abeilles entrent progressivement au repos. La ponte de la reine diminue progressivement avec la baisse des températures et la population chute de plus de 50 % en quelques semaines.* » Prochaine date pour en apprendre un peu plus sur les abeilles et l'état des ruches municipales, en janvier prochain quand sera publiée la prochaine lettre d'information. ■

COIGNIÈRES

Venez découvrir le futur quartier de la gare lors d'une réunion publique

Une réunion portant sur la mutation de la gare va avoir lieu ce mercredi 30 novembre à la Maison de voisinage à partir de 19 h 30.

Une réunion publique de présentation sur la mutation de la gare va être organisée ce mercredi 30 novembre à 19 h 30 à la Maison de voisinage. D'ici une dizaine d'années, le quartier de la gare va être complètement transformé, avec notamment la création d'un nouvel écoquartier. « *À l'initiative de la municipalité, l'agence (de concertation et d'études sociales, Ndlr) Trait Clair a recueilli les avis, les habitudes et les témoignages des Coigniériens en ce qui concerne le quartier de la gare* », précise la Ville. De nombreux avis ont été récoltés par le bureau d'études auprès des habitants lors du vide-greniers et du forum des associations. Un porte-à-porte a également été mené dans le quartier de la gare les mercredi 7 et samedi 10 septembre derniers pour obtenir de nouvelles réponses d'habitants.

YVELINES

La télémédecine comme solution à la désertification médicale

Le département des Yvelines a lancé un appel d'offres inédit de télémédecine. C'est la société française H4D qui a été sélectionnée afin d'accompagner l'institution.

▶ DAVID CANOVA ET ÉLODIE PICARD

Le département des Yvelines est soucieux de renforcer concrètement et rapidement l'offre de soins locale. Acteur majeur du champ médico-social, il a donc décidé de lancer, via son opérateur Seine-et-Yvelines Numérique, un appel d'offres inédit de télémédecine. « *Nous poursuivons notre intervention dans le domaine de la santé, même si cette compétence est à l'origine marginale pour le Département,* a souligné de son côté, le président du Département, Pierre Bédier (LR). *Si nous avons décidé d'accroître notre compétence dans ce domaine, c'est bien pour lutter contre le désert médical qui s'est malheureusement installé sur notre département.* » Et d'ajouter : « *Si le Département investit ainsi sur la santé, c'est aussi parce que ce domaine connaît des difficultés et que nous souhaitons apporter des réponses fortes.* »

Cette question a notamment été abordée en juin puis le 21 octobre dernier, lors des conseils départementaux. « *Cet appel à candidatures a pour objectif d'identifier les structures non départementales en capacité d'accueillir l'implantation du réseau de dispositifs de téléconsultation médical du Département, dans le cadre du projet Télémédecine 2022* », avait alors expliqué Laurent Richard (LR), 7e vice-président délégué à la santé.

La première étape consistera à déployer, en 2023, pas moins de 50 dispositifs de téléconsultation médicale fixes sur le territoire des Yvelines et au sein du « bus santé » de la collectivité. « *Le déploiement d'un réseau de dispositifs de téléconsultation médicale se fera via un appel à candidatures auprès de structures non départementales* », a-t-il expliqué. Le processus de sélection sera fait par un jury composé de cinq conseillers départementaux, deux agents du conseil départemental et un représentant de chacun des six partenaires : ARS, CPAM, APTA 78, Conseil de l'ordre, université de Saint-Quentin-en-Yvelines et Seine-et-Yvelines Numérique. « *Ce dernier procédera à l'achat des dispositifs, à la vérification et la sécurisation des données médicales et au raccordement au réseau de fibres optiques,* a continué Laurent Richard. *Le financement du projet est assuré à 100 % par le Département. Tous les autres coûts sont à la charge de la structure d'accueil* ». Le montant de l'investissement pour la première année est de 9 millions d'euros.

H4D

La cabine est composée d'un contenant « *car, comme on a cet ADN médical, on veut recréer le colloque singulier* », explique Valérie Cossutta.

9 millions d'euros

C'est donc la start-up H4D qui a remporté l'appel d'offres concernant le déploiement de « *Projets de territoire de santé* ». La société française a été sélectionnée afin d'accompagner l'institution, durant quatre ans, à améliorer l'accès aux soins dans les territoires fragilisés par la désertification médicale. Elle aura pour mission d'accompagner la collectivité tout au long de la construction et du développement de ses « *Projets de territoire de santé* », qui visent à garantir un accès de qualité aux soins en médecine générale et de spécialité. « *H4D est une société qui a été créée par un médecin il y a une dizaine d'années. Suite à une expérience de terrain, il a découvert le besoin de consulter ses patients à distance. Cette idée est devenue un projet et une société,* confie Valérie Cossutta, directrice Générale d'H4D. Nous travaillons avec une équipe médicale qui est devenue notre ADN. On est véritablement dans l'approche patient et médecin. On dit : « *des deux côtés du stéthoscope* ». Les dispositifs développés par H4D permettent aux médecins de poser un diagnostic clinique complet à distance. L'expérience patient est optimisée pour tenter de recréer au plus près les conditions d'une consultation en présentiel grâce à la formation appropriée délivrée aux médecins et au concentré technologique présent au sein de la cabine.

La cabine est composée d'un contenant « *car, comme on a cet ADN médical, on veut recréer le colloque singulier pour que le médecin et le patient puissent être en tête-à-tête en toute confidentialité et que le médecin puisse procéder au questionnaire,* explique Valérie Cossutta. *C'est important, car c'est le démarrage même d'une consultation. Il y a un interrogatoire médical avant toute chose.* » Le deuxième élément « *est que dès que le patient entre dans la cabine, il va être identifié en mettant sa carte vitale comme dans le cabinet médical et le médecin va se connecter pour démarrer la consultation.* » Devant le patient, se trouveront tous les instruments médicaux. « *D'un côté, tous les instruments de mesure et des instruments de spécialité,* explique-t-elle. *Il y a un accès à tous les instruments. C'est le médecin qui va générer la mesure et guider le patient. Quand il considère que le patient est dans la bonne position, il déclenche la mesure qui lui parvient directement.* »

Le projet est récent mais « *il y a une forte volonté du Département d'aller vite,* indique-t-elle. *Ils sont très organisés. Nous avons vu dans l'appel d'offres que c'est très travaillé, notamment sur les aspects techniques et médicaux. Il y a des équipes très organisées derrière.* » H4D a cette vision de maillage territorial « *car on estime que c'est une vraie réponse concrète au désert médical et je trouve que cette approche d'en faire un projet commun, c'est l'idéal,* s'enthousiasme Valérie Cossutta. *Le Département a repensé le territoire santé avec tout le monde et cela permet une vraie coordination des soins. C'est un véritable service pour les concitoyens, car il y aura à la fois de la performance, de l'accessibilité et de la fluidité. Cela permet d'adresser toutes les typologies d'environnement et cela montre qu'il y a une approche inclusive des concitoyens sur le plan social. Nous avons cette approche. C'est important le social pour nous, car c'est le sens même de notre société. Ce qui est bien aussi, c'est la dimension humaine, qui transparaît notamment dans la formation des médecins. Nous avons 10 ans de télésémiologie, de recherches et de protocoles, donc nous en avons créé qui sont certifiés et validés sur le plan académique, notamment avec le CHU d'Angers, pour former les médecins à la pratique à distance. C'est-à-dire que l'on va au-delà de la simple utilisation d'instruments. L'aspect qualitatif médical en télémédecine, ce sont des aspects qui apparaissent moins. 98 % des actes médicaux réalisés en cabinet peuvent l'être aussi dans cette solution. C'est un choix qui est très sérieux et que je salue. Pour nous, c'est énormément de travail, de contraintes et des années de recherches, donc nous sommes très contents que ce soit apprécié et déployé de cette façon.* »

L'approche des Yvelines coïncide « *tout à fait avec notre ADN,* continue la directrice générale. *Leur approche était d'apporter l'accès aux soins pour tous sur le territoire. C'est une vraie démarche d'aménagement santé sur le territoire. Ils ont cette conception de vouloir intégrer la cabine de téléconsultation médicale au sein du système qui existe déjà. Ils ont une démarche que je salue, car ils ont pris les devants et ont consulté tous les professionnels de santé et les organisations qui interviennent sur le territoire pour comprendre le besoin, l'analyser et insérer ces dispositifs. L'objectif est bien de faire rencontrer un médecin avec un patient.* »

20 % de médecins en moins

C'est donc tout naturellement que l'opérateur du département sur le numérique s'occupe du financement et du déploiement de cette solution dans les Yvelines. « *Chez Seine-et-Yvelines Numérique, on organise le déploiement de la technologie pour le Département,* indique Bertrand Coquard (UDI), président de Seine-et-Yvelines Numérique. *Ils souhaitent cibler 25 villes prioritaires rurales dans lesquelles il y a besoin de médecins et donc d'une solution qui soit d'ordre de la télémédecine.* » Il s'agira « *de cabine ou de solution en pharmacie dans laquelle il sera possible de faire la même chose mais d'ordre moins confidentiel,* explique-t-il. *Seine-et-Yvelines Numérique s'est occupé de la partie ingénierie, c'est-à-dire : quelle solution, quel type de partenaire, les rencontrer et mettre tout le monde en commun et faire des appels d'offres.* » Le Département prend la main sur ce sujet car il y a un « *caractère de ville rurale et d'inégalité du territoire et car on constate que l'on a perdu 20 % des médecins en 10 ans dans les Yvelines. 40 % des médecins aujourd'hui ont plus de 60 ans, donc il y a une perspective dramatique que l'on vit au quotidien.* »

Seine-et-Yvelines Numérique ayant déjà fibré beaucoup de villes, comme relaté dans notre édition du 2 novembre, cela va leur permettre de déployer ce type de dispositif. « *Nous avons cherché à avoir quelque chose de simple,* confie Bertrand Coquard. *Avec la téléconsultation, nous n'avons pas besoin d'avoir une assistance médicale en tant que telle, puisqu'à l'intérieur des télécabines, il y a des outils afin de nettoyer par onde électromagnétique. Il s'agit donc de solution autonome. L'avantage est qu'il fonctionne avec la carte vitale. Cela était important pour nous, car d'autres solutions de télépaiement sont plus compliquées. Nous avons un partenariat avec l'assurance maladie, donc la personne aura uniquement besoin de sa carte vitale comme si elle allait chez le médecin.* »

Objectif : lutter contre le désert médical qui s'installe progressivement en Île-de-France. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ PIERRE PONLEVÉ

Coignières
Rixe meurtrière, un adolescent de 14 ans décède

Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 novembre, une bagarre a éclaté entre des jeunes de Coignières et de Maurepas. L'issue est tragique, avec un mort.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

C'est aux abords du gymnase du Moulin à Vent, où une compétition de MMA s'était déroulée, que le drame a eu lieu.

Une bagarre a éclaté dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 novembre près du gymnase du Moulin-à-Vent. Djibril, jeune Maurepasien de 14 ans, a perdu la vie. Revenons sur les faits. Le gymnase du Moulin-à-Vent organisait dans la soirée de samedi des combats d'arts martiaux mixtes (MMA). « *La victime, venue de Maurepas […], était présente avec son père à ce gala sportif, réunissant enfants et parents* », selon une source proche du dossier.

Contactée, la commissaire divisionnaire Dominique Lasserre-Cussigh explique qu' « *après l'événement sportif, une vingtaine de jeunes issus de deux bandes rivales se sont affrontés en dehors de l'établissement. La rixe a opposé une bande issue du quartier des Friches, de Maurepas, à celle, « rivale », des Marchands, de Coignières. La victime a reçu un coup de marteau à la tête qui lui a été fatal.* »

Lorsque la police est arrivée sur place, les pompiers étaient en train d'essayer de réanimer le jeune adolescent depuis une trentaine de minutes. En vain. Il est décédé à 1 h 30 du matin. « *Des effectifs de police locaux, mais aussi du Département, ont été dépêchés sur place. Nous sécurisons les établissements scolaires des quartiers de Maurepas et de Coignières* », précise la commissaire. Dimanche après-midi, l'auteur de l'agression mortelle, un jeune homme de 16 ans, s'est présenté au commissariat d'Argenteuil. Originaire de Coignières, il a été placé en garde à vue. Une enquête de la police judiciaire est en cours.

« *C'est un véritable drame qui touche notre commune et endeuille une famille par le décès de Djibril, jeune Maurepasien de 14 ans, lors d'une rixe à Coignières. Mes premières pensées vont à la famille, à laquelle j'ai pu présenter dans l'après-midi mes condoléances, et à qui je veux réaffirmer ma plus grande compassion. L'heure est au deuil et au respect. Nous avons toute confiance en l'enquête de police en cours qui devrait permettre d'appréhender le ou les coupables. Avec mon collègue maire de Coignières, Didier Fischer (DVG), nous sommes et avons toujours été mobilisés pour faire réussir les jeunes de nos quartiers, et nous continuerons d'agir pour eux avec la plus grande détermination. Dans les heures et les jours qui viennent, j'appelle au calme et à la retenue, au respect de la famille, pour aider notre ville à surmonter ce drame* », a déclaré le maire de Maurepas, Grégory Garestier (DVD), sur son compte Twitter peu de temps après les faits.

Les maires de Coignières et Maurepas appellent au calme

Quant au maire de Coignières, il a écrit dimanche sur sa page Facebook : « *Nous venons de vivre un drame épouvantable avec le meurtre de cet adolescent devant le gymnase de notre ville. Nos pensées vont d'abord à sa famille, si cruellement frappée, à son papa que j'ai tenu dans mes bras un court instant quand il a compris qu'il n'y avait plus aucune chance de sauver son fils. La nuit et la journée furent éprouvantes. Nous sommes tous sous le choc. Cette violence dit beaucoup malheureusement de notre société. La perte des repères et des valeurs est une réalité qu'il nous faut affronter. J'appelle, avec mon collègue de Maurepas, Grégory Garestier, au calme. La police judiciaire travaille efficacement pour élucider cette affaire. Un jeune de 16 ans s'est rendu au commissariat d'Argenteuil. Il est considéré comme le meurtrier présumé. Nos deux villes sont sous la surveillance de la Police nationale et le resteront le temps qu'il faudra. Nos polices municipales y sont aussi étroitement associées. Une cellule psychologique de crise mise en place par l'Éducation nationale se tiendra dès demain dans le collège de Maurepas que fréquentait la victime. Je réunis demain matin en mairie notre coordination sécurité et prévention pour ajuster nos actions de protection avec la Police nationale. Je reste bien évidemment à votre entière disposition. Gardons espoir et confiance. La vie est toujours plus forte que la mort. Bien à vous toutes et tous.* »

Aurore Bergé, députée de la circonscription, porte-parole de Renaissance à l'Assemblée nationale s'est également exprimée lundi matin sur France info sur cette affaire au retentissement national. « *Je ne veux pas laisser penser que nous vivrions dans une espèce de poudrière. Ce n'est pas du tout à l'image de ce territoire. Il y a une enquête qui est ouverte. Il y a en effet un adolescent qui s'est rendu de lui-même et il y a surtout un drame absolu puisqu'un autre adolescent a été sauvagement assassiné. Vous imaginez le deuil pour la famille. Et c'est toute une population qui est aujourd'hui endeuillée. Je veux surtout qu'on appelle au calme, à la retenue, qu'il n'y ait pas de représailles et qu'on ne vienne pas harceler la famille, harceler les habitants dans un moment qui doit d'abord être un moment de recueillement, de deuil et de calme. J'ai eu les deux maires de Coignières et de Maurepas au téléphone et je me tiens à disposition non seulement des familles, des habitants, mais je pense que c'est un moment privé et je ne veux pas que derrière ça laisse penser que ce territoire est à l'image de ce drame absolu* », a-t-elle déclaré.

Ce n'est pas la première fois que des bandes issues de ces deux communes s'affrontent. Nous avions déjà évoqué dans *La Gazette* une rixe entre jeunes issus de ces mêmes quartiers en juin 2020. Rixe qui avait débouché sur des condamnations avec des peines de prison (lire notre édition du 16 mars 2021). ■

Maurepas Un voleur en série arrêté par la police

Un homme âgé de 38 ans a été arrêté par la police. Il a reconnu être l'auteur de trois vols à main armée. Il était en train de préparer son quatrième.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Un voleur en série arrêté par les policiers agissait toujours avec le même mode opératoire, il menaçait les commerçants avec un couteau pour se faire remettre les caisses.

Un homme âgé de 38 ans a été arrêté par les policiers du Gab (Groupe des atteintes aux biens) de la sûreté urbaine d'Élancourt pour avoir commis trois vols à main armée ces deux derniers mois.

Tout commence le 11 octobre, à 13 h, dans la zone commerciale de Pariwest. Un individu s'est présenté à la caisse d'un magasin et a exhibé un couteau d'une quinzaine de centimètres en menaçant l'employée. Celle-ci, apeurée, a alors remis le montant de la caisse à l'homme, à savoir 185 euros en liquide. Le témoignage de la victime ainsi que l'exploitation des caméras de vidéoprotection ont permis de dresser le portrait d'un homme d'une trentaine d'années, cheveux courts, pull à capuche, masque chirurgical bleu et lunettes de soleil.

Trois vols à main armée commis en octobre et novembre

Le temps passe jusqu'au 27 octobre, date à laquelle une pharmacie de la commune est elle aussi victime d'une agression avec le même mode opératoire. Un homme pouvant correspondre à celui du précédent vol s'est présenté à la caisse toujours en exhibant son couteau et a demandé le contenu de celle-ci ainsi que du Tramadol (un antalgique classé comme opiacé). Cependant, il n'a pas obtenu gain de cause et a fui très rapidement.

Le 4 novembre, juste avant la fermeture d'un autre magasin, à 18 h 55, le même individu s'est emparé de la caisse qui contenait 200 euros toujours en intimidant les employés avec son couteau. Les diffusions du signalement de l'individu n'ont pas permis de l'identifier. Le Gab, saisi de ces faits en série, a alors décidé de mettre en place des surveillances quotidiennes dans la zone commerciale de Maurepas où l'individu avait commis ses trois vols à main armée. Pendant deux semaines, les surveillances ont fait chou-blanc. Mais, le 18 novembre, à 16 h, les policiers ont aperçu un homme, sur un parking de la zone commercial de Pariwest, pouvant correspondre au signalement. Épié, l'homme a continué son manège comme d'habitude. Il faisait les cent pas autour de plusieurs commerces mais n'est entré dans aucun car il semblait se douter de quelque chose. Afin de ne pas le perdre et voyant qu'il allait peut-être passer à l'action, les policiers décident de le contrôler. Lors de ce contrôle, l'individu semblait dissimuler un objet dans sa manche. C'était en réalité un couteau de cuisine long d'une quinzaine de centimètres. Il a été interpellé pour port d'arme et est parti en garde à vue. Interrogé sur les vols à main armée, il a nié dans un premier temps en expliquant qu'il portait un couteau sur lui pour se défendre en cas de problèmes. Explication bancale qui n'a convaincu personne.

Finalement, il a reconnu les trois vols en expliquant qu'il était sur le point d'en commettre un quatrième s'il n'avait pas été arrêté. La précarité dans laquelle il vivait fut l'explication fournie pendant son audition. La perquisition de son domicile a permis de découvrir des vêtements similaires à ceux portés lors des différents vols.

Sur instruction du parquet, le voleur en série a été déféré pour un passage en comparution immédiate. Passage qui a eu lieu le 21 novembre. Le voleur a été condamné à trois ans de prison dont un an ferme. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► ÉLODIE PICARD

Les Mureaux
Le meurtrier de Moustapha A. souffre de troubles schizophréniques

Alors que son procès a débuté le 21 novembre, celui-ci a été interrompu en raison du comportement de l'accusé. Leprocès est reporté à une date encore inconnue.

Moustapha A., père de famille qui avait été tué aux Mureaux en 2019. En effet, 42 coups de couteau lui avaient été infligés devant son domicile, rue Aristide Briand, en décembre 2019. Son corps avait été retrouvé enterré dans le parc du Sautour.

42 coups de couteaux

Le procès du présumé meurtrier a été interrompu à la cour d'assises de Versailles, le 24 novembre dernier. Yassine, âgé de 26 ans et poursuivi pour assassinat présumé, a effectué une expertise psychiatrique le matin même et n'a pas été jugé apte à participer au procès. Celui-ci sera donc repoussé à une date encore inconnue.

L'homme a été absent le premier jour du procès, « *refusant d'être extrait de sa cellule de la prison de la Santé (Paris), sous prétexte qu'il avait avalé une lame de rasoir. C'était faux !* », explique *78actu*. Le lendemain, celui-ci n'a

DR

Moustapha A., le père de famille qui avait été tué au Mureaux en 2019.

que très peu répondu aux questions des juges tout en étant extrêmement agité. « *On nous décrit un homme qui vociférait, tenait des propos décousus, crachait et s'infligeait diverses violences. Il a par exemple retiré ses chaussures pour se frotter les pieds sur un banc de la cour d'assises, jusqu'à se faire saigner* », continu *78actu*.

À plusieurs reprises, six ou sept policiers ont dû le maîtriser. Le mercredi 23 novembre, l'homme est apparu en camisole et menotté lors du procès. C'est alors que Maitre Paul-Jacques Debomy, son avocat, a demandé une expertise psychiatrique afin de s'assurer qu'il « *ne simule pas* ».

Selon *78actu*, le 24 novembre, « *un expert psychiatre l'a examiné à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. En pénétrant dans sa cellule, le médecin a découvert un homme nu, baignant dans l'urine, ses vêtements pendus au plafond. Quand on lui a demandé de se rhabiller, il aurait mis le haut à la place du bas.* » Selon l'expert, l'accusé souffrirait de « *troubles schizophréniques* », aggravés par le fait qu'il « *refuse de prendre son traitement.* »

Yassine sera jugé plus tard. Les premiers examens psychiatriques établis au début de l'enquête « *ont conclu qu'il n'y avait pas d'abolissement du discernement au moment des faits* », selon *78actu*. L'homme avait reconnu les faits lors de son interpellation. ■

Poissy
Le barbecue qui vire au drame

Un couple et son enfant de 3 ans ont été intoxiqués au monoxyde de carbone.

Le samedi 26 novembre, une intoxication au monoxyde de carbone a eu lieu dans un pavillon de Poissy, rue Georges Guynemer. Vers 18 h 15, un couple et leur garçon de 3 ans étaient en plein barbecue, à l'intérieur du pavillon, lorsque l'intoxication s'est déclarée.

13 pompiers et cinq véhicules ont été requis. Les trois personnes de la famille n'ont été finalement que très peu intoxiquées, mais elles ont tout de même été transportées au centre hospitalier de Mantes-la-Jolie, par mesure de précaution.

« *Le monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore et non irritant, apparaît lors qu'on se trouve dans une situation de combustion incomplète. Mortel en cas de concentration forte, il provoque plus généralement des nausées et des vomissements* », indique *78actu*. ■

Les Mureaux
Une voiture de police a fait l'objet de projectiles

Le samedi 26 novembre, des projectiles ont été lancés sur un véhicule de police.

Une voiture de police, qui patrouillait rue des Bosquets aux Mureaux à 00 h 45, le samedi 26 novembre, a fait l'objet de jets de projectiles, provenant d'un groupe d'une quinzaine d'individus. Avec les renforts, les policiers ont fait usage de l'armement collectif. Il n'y a pas eu de blessé, mais le véhicule de police a subi deux impacts au niveau de la carrosserie. Les individus n'ont pas pu être interpellés. ■

Gargenville
La cycliste renversée était enseignante

La cycliste, renversée le 14 novembre dernier, était une enseignante du collège Albert Camus de Gargenville. Les habitants et la Ville lui ont rendu hommage.

Comme relaté dans *La Gazette* dans l'édition du 23 novembre, « *le lundi 14 novembre vers midi, une femme d'une quarantaine d'années est décédée après s'être fait renverser par un camion. Le chauffeur, âgé de 63 ans, livrait le Super U de Juziers* ». Alors que la victime circulait sur la piste cyclable qui longe la départementale 190, elle s'est faite percuter au niveau du passage piéton, lorsque le semi-remorque est entré sur le parking, pour livrer le magasin, sans vérifier son angle mort.

Des fleurs et des mots pour lui rendre hommage

La femme a pu être identifiée. En effet, il s'agit de Madame C., une enseignante de mathématiques du collège Albert Camus de Gargenville. Le week-end du 19 et du 20 novembre, pour lui rendre hommage, des habitants, élèves

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Le week-end du 19 et du 20 novembre, pour lui rendre hommage, des habitants, élèves et parents d'élèves ont accroché des fleurs et des mots sur la grille du collège.

et parents d'élèves ont accroché des fleurs et des mots sur la grille du collège. La Ville de Gargenville lui a aussi rendu hommage dans un post publié sur sa page Facebook : « *C'est avec une profonde tristesse que la Ville a appris le décès d'une enseignante du Collège Albert Camus, survenu brutalement dans un accident de la circulation. L'ensemble des élus de l'équipe municipale et des agents de la Ville s'associe à la douleur de sa famille et ses proches, et leur adresse ses plus sincères condoléances. Afin que chacun et chacune puissent libérer sa parole, une cellule psychologique a été mise en place au collège.* » ■

Buchelay
Des vélos volés rue de Dordogne

Un homme de 19 ans a été interpellé pour vol par effraction.

Le mardi 22 novembre, une personne a appelé la police, à 5 h 40, pour signaler la présence d'un camion stationné devant un magasin de vélos, rue de Dordogne à Buchelay.

Six individus impliqués

L'individu a expliqué que des personnes effectuaient des allers-retours entre le camion et le magasin. Les policiers locaux sont rapidement intervenus sur les lieux. Ils ont interpellé un homme de 19 ans pendant que cinq autres prenaient la fuite. Les policiers ont constaté l'effraction au niveau du magasin et la présence de deux camions remplis de vélos. L'individu a été placé en garde à vue. Les investigations confiées au commissariat de Mantes-la-Jolie se poursuivent. ■

Vernouillet
Un homme arrêté pour possession de cannabis

La Bac a arrêté un homme en possession d'une plaquette de résine de cannabis de 98 grammes et de 70 pochons contenant de la résine de cannabis.

Le mercredi 23 novembre, les policiers de la Bac (Brigade anticriminalité) ont mis en place une surveillance discrète, à 20 h 30, à la cité du Parc, rue Augustin Hottot, à Vernouillet. Le lieu est particulièrement connu pour la vente de produits stupéfiants. Après un échange entre deux hommes, les effectifs ont décidé de procéder au contrôle d'un homme, âgé de 30 ans et résidant à Vernouillet, en possession de deux sacs en plastique.

70 pochons de cannabis

Dedans, une plaquette de résine de cannabis de 98 grammes et 70 pochons contenant de la résine de cannabis ont été découverts. ■

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Cyclisme Ligue des champions sur piste : à SQY, Mathilde Gros prend les commandes

Au Vélodrome national, là même où elle a été sacrée championne du monde en octobre, la Française a remporté l'épreuve de vitesse, et terminé 2e du keirin, elle prend ainsi la tête du classement général.

Le meilleur du cyclisme sur piste s'enchaîne au Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). Après les championnats du monde du 12 au 16 octobre et les Mondiaux de paracyclisme sur piste du 20 au 23 octobre, le futur site olympique de Paris 2024 accueillait le 26 novembre la 3e manche de l'UCI track Champions league. La 2e édition de cette jeune compétition mais la 1re pour le Vélodrome national (lire notre édition du 8 novembre), qui avait dû annuler son rendez-vous avec la crème des pistards l'année dernière, vaccination anti-Covid oblige.

Mais cette année, les 72 meilleurs pistards de la planète étaient bien présents sur l'anneau saint-quentinois. Particulièrement attendue, Mathilde Gros, devenue chouchoute du public saint-quentinois et français depuis son titre de championne du monde dans dans ce même vélodrome le 14 octobre. Et la Française n'a pas manqué ses retrouvailles avec les supporters au Vélodrome national, plus d'un mois après son sacre mondial en vitesse. La vitesse, épreuve qui lui réussit parfaitement puisqu'elle y a encore triomphé, résistant en finale à celle qui était alors leader au classement général du sprint, la Colombienne Martha Bayona.

Une confrontation comme une passation de pouvoir, puisque c'est désormais Mathilde Gros qui domine le classement général, forte également de sa 2e place en keirin à SQY (derrière la Néerlandaise Steffie van der Peet) et de ses deux victoires en vitesse, déjà, lors des deux première manches, à Majorque et Berlin. La Française possède neuf points d'avance sur sa rivale colombienne, en attendant les deux dernière manches, les 3 et 4 décembre à Londres.

« *C'est que du positif. Maintenant, il va falloir continuer à travailler,* a réagi la pistarde de 23 ans face aux médias après son succès en vitesse. *Pour l'instant, ça se passe bien pour moi. Après, peut-être que ce sera différent, mais je pense que c'est le travail qui continue. […] Il faut profiter des moments présents et penser au futur. […] Je ne regarde pas vraiment les victoires, mais surtout la façon dont je cours sur les matchs. Si je gagne tant mieux, si je ne gagne pas, c'est pas grave, ça me permettra de continuer pour la suite. Pour l'instant, c'est cool, après on verra, mais en tout cas, ce sera que du positif quoi qu'il arrive à la fin.* » Un doublé Mondiaux-UCI track Champions league, la Française assure néanmoins ne pas non plus en faire un objectif à tout prix. « *Si je gagne tant mieux, mais si je ne gagne pas, ce n'est pas la fin du monde* », déclare-t-elle.

L'autre Française en piste, Marie-Divine Kouamé, championne du monde du 500 m à SQY en octobre, a dû se contenter de la 4e place en keirin et a été éliminée en séries en vitesse. Elle est actuellement 9e du classement général. Les deux autres tricolores en lice dans cette

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

En remportant l'épreuve de vitesse, et en se classant 2e du keirin, Mathilde Gros prend la tête du classement général à l'issue de la manche de SQY.

UCI track Champions league, Tom Derache (10e en vitesse et en keirin) et Rayan Helal (8e en vitesse et 16e en keirin), sont eux respectivement 14e et 17e du général en sprint hommes. En vitesse masculine, c'est l'inarrêtable Néerlandais Harrie Lavreysen, double champion du monde à SQY le mois dernier, qui l'emporte. Également 2e en keirin derrière l'Australien Matthew Richardson, il continue à revêtir le maillot bleu ciel de leader au général.

Dans les autres catégories, les coureuses britanniques Sophie Lewis et Katie Archibald s'imposent respectivement en scratch et élimination. Cette dernière se classe d'ailleurs 2e du général en endurance, derrière l'Américaine Jennifer Valente. Chez les hommes, le classement de l'endurance est dominé par le Suisse Claudio Imhof, 2e du scratch et 3e de l'élimination à SQY, épreuves respectivement remportées par l'Espagnol Sebastian Mora et le Britannique Oliver Wood ce week-end. Autant d'épreuves pour lesquelles « *3 102 billets* » ont été vendus (la capacité du vélodrome est de 5 000 places), ainsi que 200 hospitalités sur l'aire centrale, selon Bruce Goldsztejn, responsable marketing et communication du vélodrome, qui dresse un bilan positif de l'événement, organisé par l'UCI et Discovery sports events.

« *C'est une forme de répétition générale avant Paris 2024,* affirme-t-il. *On a l'envie de s'engager sur les trois prochaines années pour accueillir ce round français de l'UCI track champions league. On est ravis de cette 1re édition [pour le Vélodrome national] et on croise les doigts pour la suite.* » Il rappelle aussi que cette compétition se démarque des autres, par un format se voulant simplifié et plus attractif, et insiste sur les aspects spectacle, innovation et technologie proposés par l'UCI track champions league, avec notamment du show lumineux et des mappings, « *autant d'ingrédients pour faire un vrai succès* ». Rendez-vous donc à Londres le week-end prochain pour la clôture de l'édition 2022, et l'année prochaine pour le retour de la compétition à SQY. ■

Rugby Plaisir remporte le choc au sommet et conforte sa place de leader

Les Plaisirois se sont imposés à domicile face au Rheu (20-13) le 27 novembre et restent donc en tête de leur poule de Fédérale 2, même si leur prochain adversaire, Le Havre, compte un match en moins.

Plaisir, leader, recevait son dauphin, Le Rheu, le 27 novembre lors de la 9e journée de Fédérale 2. Les Plaisirois se sont imposés (20-13) à l'issue d'une rencontre marquée par de nombreux cartons, dont un rouge pour les visiteurs après 14 minutes. Une exclusion qui n'a pas tellement pesé sur le résultat du match, évoque l'entraîneur plaisirois Sébastien Roncalli.

« *La supériorité numérique a été peu valable,car en même temps qu'il (l'arbitre, Ndlr), met un carton rouge, il met un carton jaune à mon joueur, donc on se retrouve à 14 contre 14. Dans la même mi-temps, il met deux autres cartons jaunes à deux autres de mes joueurs, donc on s'est même retrouvés à un moment à 13* », souligne-t-il. Deux autres cartons jaunes – un de chaque côté – ont été distribués en 2e mi-temps. « *Donc la supériorité numérique n'a pas trop joué* », résume l'entraîneur. Plaisir était même mené 10 à 7 à la pause (un essai transformé partout mais aussi une pénalité juste avant le repos pour Le Rheu), mais Sébastien Roncalli loue notamment la 2e mi-temps de son équipe, qui a inscrit un autre essai au retour des vestiaires. « *On a vraiment fait une belle 2e mi-temps, notamment sur la conquête,* juge-t-il. *On a aussi réussi à les contrer en touche, donc ils n'avaient plus trop de munitions et forcément, on a été dominants.* »

« *C'était capital pour nous de gagner face à une équipe qui nous a toujours posé des problèmes* », estime Sébastien Roncalli. Tandis que Le Rheu descend à la 4e place de la poule (qui comprend 12 équipes), Plaisir conforte sa place de leader, avec sept victoires et deux défaites, même si Le Havre compte un match en moins face à l'ACBB, 9e. Plaisir se déplacera d'ailleurs au Havre lors de la prochaine journée, le 4 décembre. Deux points séparent pour l'instant les deux équipes. « *On va y aller en confiance et avec l'envie de faire quelque chose là-bas* », assure Sébastien Roncalli.

Plaisir, qui vise le top 6, permettant d'accéder aux phases finales, à la fin de la saison, fait pour l'instant beaucoup mieux. « *C'est bien au-dessus de l'objectif d'être dans les six premiers,* se satisfait l'entraîneur. *Maintenant, c'est dans la continuité des choses, car l'année dernière, on avait fait une phase retour très intéressante, on avait gagné six matchs d'affilée et notamment battu Nantes (le leader d'alors, Ndlr). Donc les garçons ont pris conscience qu'ils pouvaient faire vraiment de belles choses et battre n'importe quelle équipe.* » Il ajoute que son effectif « *a peu bougé, avec un beau travail de début d'année ; on avait du mal à avoir les garçons sur la prépa en forme les autres années alors que là, ils sont tous arrivés en grande forme physique* ». Une excellente dynamique à confirmer lors des prochains matchs, à commencer par celui au Havre donc. ■

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES

ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux

SQY

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Plaisir
Poésie et photographie s'associent dans une exposition

À la folie. C'est le nom de l'exposition à l'affiche jusqu'au 3 décembre à la maison des familles Flora Tristan, à Plaisir. Cette exposition est le « *fruit d'une 11e collaboration* » entre les associations plaisiroises Un temps de poète et la section photo de Plaisir association Brigitte, qui « *nous offrent un regard croisé sur nos "folies", de celles qui nous animent à celles qui nous torturent* », indique la municipalité plaisiroise.

« *Poètes et photographes vous proposent de vous plonger dans un bain fou de mots et d'images* », ajoute la municipalité. Ouverture le lundi, de 14 h à 18 h, le mardi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h, du mercredi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et le samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Détails sur ville-plaisir.fr. ■

Élancourt
L'Orchestre national d'Île-de-France au Prisme ce jeudi

L'Orchestre national d'Île-de-France (Ondif), qui s'est déjà produit de nombreuses fois à Saint-Quentin-en-Yvelines, sera cette fois au Prisme, à Élancourt, le 1er décembre, à 20 h 30. « *Découvrez l'Ondif dans un programme de Mozart à Prokofiev porté par la cheffe estonienne Anu Tali et la violoniste norvégienne Eldbjørg Hemsing en soliste* », indique la description du concert.

Formé de 95 musiciens permanents, résidents à la Philharmonie de Paris, l'Ondif donne chaque saison une centaine de concerts dans toute l'Île-de-France « *et offre ainsi aux Franciliens la richesse d'un répertoire couvrant quatre siècles de musique* », rappelle la description. Les prix des places vont de 8 à 20 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. Durée 1 h 05. Séance scolaire le même jour, à 15 h. ■

Trappes Yannick Noah à la Merise ce vendredi

L'ex-tennisman vient de sortir un album. Il est actuellement en tournée et fait étape à Trappes, à la Merise, le 2 décembre.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

La Merise, à Trappes, accueille Yannick Noah le 2 décembre à partir de 20 h 30.

Saga Africa, Simon papa para, Ose... Les titres de chansons phares de Yannick Noah qui nous viennent à l'esprit sont nombreux. Ça tombe bien, l'ex-joueur de tennis sera en concert à Trappes, à la Merise, le 2 décembre, à 20 h 30. Ses albums se sont vendus à plusieurs millions d'exemplaires, notamment dans les années 2000, décennie lors de laquelle il a longtemps figuré parmi les personnalités préférées des Français.

Après une interruption de 2015 à 2018 pour devenir capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis et de Fed Cup, il reprend sa carrière de chanteur débutée en 1996 et sort deux albums : *Bonheur Indigo*, en 2019, et *La Marfée*, en octobre dernier. Ce dernier évoque ses racines africaines et un « *retour aux sources et tout le sens qu'il peut donner à une trajectoire de vie* », selon le site internet de l'artiste, puisque Yannick Noah y parle notamment de sa fonction de chef du village d'Etoudi, au Cameroun, dont il a hérité au décès de son père en 2017. Actuellement engagé dans une tournée qui s'achèvera à l'Olympia du 12 au 14 décembre, Yannick Noah fait donc étape à Trappes le 2, quelques mois après l'implantation dans la ville de son association de tennis Fête le mur. Les tarifs des places vont de 12 à 27 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Magny Une soirée sur le cinéma à la Maison de l'environnement ce samedi

L'association magnycoise Le Cinoche, qui propose des projections de films et des cours et ateliers liés à l'audiovisuel, organise la Nuit du cinéma, le 3 décembre à la Maison de l'environnement, à Magny-les-Hameaux. De 18 h à 2 h du matin, seront diffusés des films cultes. Les tarifs des places vont de 5 à 15 euros, renseignements et réservations sur lecinoche.fr. ■

Trappes Une semaine d'animations pour fêter la réouverture de la médiathèque Anatole France

L'équipement, dont les travaux de rénovation ont subi des retards, a finalement retrouvé son public le 15 novembre. Du 6 au 10 décembre, plusieurs rendez-vous festifs sont organisés pour l'occasion.

Après plusieurs retards dans le chantier (lire notre édition du 18 octobre), la médiathèque Anatole France, qui bénéficiait de travaux notamment de rénovation thermique, a enfin rouvert le 15 novembre. Et à l'occasion de la réouverture de l'équipement situé à Trappes, un programme spécial est concocté pour venir « *redécouvrir votre médiathèque réaménagée dans une ambiance festive* », indique Saint-Quentin-en-Yvelines sur son site internet. Ainsi, du 6 au 10 décembre, auront lieu une rencontre avec le photographe Jean-Christophe Bardot, une rencontre en déambulation, un atelier récup'créative pour venir customiser son sac de bibliothèque, une impro en déambulation « *où les enfants sont tour à tour acteurs et spectateurs* », ou encore une scène ouverte « *pour chanter, réciter, danser...* », énumère l'Agglomération. Détails sur kiosq.sqy.fr et réservations pour certains ateliers au 01 30 50 97 21. ■

Montigny-le-Bretonneux Le rappeur Youssoupha au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines ce vendredi

Le rappeur franco-congolais revisitera les titres de son album phare, *Noir Désir*, dix ans après sa sortie, dans un spectacle symphonique en compagnie de six chanteurs gospel et d'un orchestre, le 2 décembre.

Il a été considéré comme l'une des plus belles plumes du rap français. Youssoupha se produit au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY), à Montigny-le-Bretonneux, le 2 décembre, à 20 h 30, dans un format particulier. Le chanteur franco-congolais âgé de 43 ans réunit en effet « *six chanteurs gospel et un orchestre dans une bouleversante célébration symphonique* », précise le TSQY sur son site internet. Il interprétera avec eux en live les chansons de son album phare, Noir Désir, sorti en 2012 et qui l'a révélé, devenant du même coup disque de platine. « *[Youssoupha] inonde la scène d'un lumineux gospel tout en revisitant ses textes puissants, marqués d'une grande sagesse,* estime le TSQY. *Une relecture où l'intime se conjugue au grandiose. Le rappeur franco-congolais ne propose pas ici un concert comme un autre, mais davantage un spectacle symphonique.* »

Youssoupha « *ne propose pas ici un concert comme un autre* »

Sur scène, il sera également avec Olivier Koundouno, « *l'arrangeur* » de ce spectacle symphonique, qui « *a collaboré avec les plus grands (Nosfell, Emily Loizeau ou encore Stephan Eicher)* », ajoute le théâtre. L'occasion de redécouvrir d'une autre manière des chansons comme *Dreamin', Menace de mort, Espérance de vie* ou encore *Les Disques de mon père*. Réservations des places via theatresqy.org. ■

Maurepas Retour des soirées Catch impro ce samedi à l'espace Camus

C'est le grand retour des matchs d'improvisation. Le 3 décembre, à 20 h 30, une nouvelle soirée Catch impro se tiendra à l'espace Albert Camus, à Maurepas. L'occasion de découvrir ou redécouvrir ce rendez-vous mêlant théâtre, humour et improvisation. « *Encadrés par un arbitre qui s'octroie tous les pouvoirs, deux équipes de deux catcheurs improvisateurs s'affrontent dans un combat théâtral sans merci. Une ambiance survoltée, des comédiens ruisselants, une énergie explosive, des costumes improbables, des improvisations inoubliables, et peut-être, qui sait, la rencontre de votre vie au bar après le spectacle* », est-il indiqué, non sans humour, sur la description de l'événement. Les prix des places vont de 9 à 17 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny-le-Bretonneux Un polar de neuf heures sur les planches du théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

***Les Fleurs de macchabée*, jouée le 3 décembre, met en scène pendant neuf heures des enquêteurs se partageant la résolution d'une très longue enquête.**

Neuf heures. Oui, c'est bien la durée de la pièce (avec entractes) jouée au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY) le 3 décembre, à partir de 14 h. *Les Fleurs de macchabée,* écrite et mise en scène par Grégoire Cuvier, est « *un polar haletant qui emprunte les codes des séries* » et où le metteur en scène « *s'interroge sur notre besoin de justice* », indique le TSQY.

Une enquête « *sur une période s'étalant de 1996 à 2015* »

« *Flic et veuve, Margaux Devron a un passé trouble. Après dix ans de terrain dans les quartiers Nord de Marseille, elle atterrit à la PJ de Tours. Loin de trouver l'environnement calme et apaisé dont elle aurait besoin, la jeune enquêtrice se voit confrontée à deux faits-divers sordides : la découverte du corps d'une inconnue sur les bords de Loire et la disparition d'une fillette de l'âge de sa propre fille. Huit enquêteurs se partagent la résolution d'une investigation aux ramifications internationales, sur une période s'étalant de 1996 à 2015* », détaille le synopsis. Sur scène, on retrouve des comédiens de la compagnie Le Théâtre de chair, implanté dans les Yvelines depuis sa création en 2005 et « *réunissant une troupe composée d'actrices, d'acteurs et autres artistes* », précise le TSQY. Les tarifs des places vont de 4 à 13 euros, réservations via theatresqy.org. ■

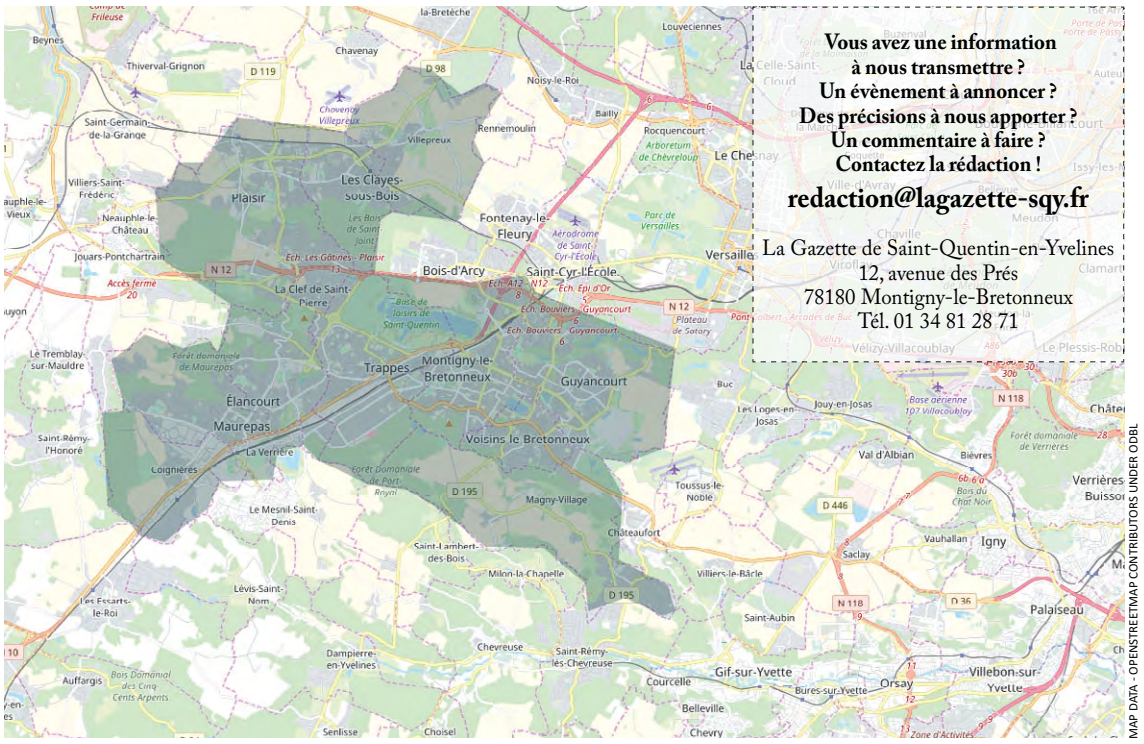

MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef :
David Canova
david.canova@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 11-2022
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

				2	8			
3					6	7		8
7	2		5	9			4	
			8	3		5	6	
8			6			2	7	
6		5	9		2	4		
5		4			9		1	
		1		6		9	3	7
9		7	2		1		5	

SUDOKU : niveau difficile

8		9			2	4		7
1				6		8		
7		3		9				6
	2	5					8	
			6		3			
	8				6			
3			5	1			2	
						5		

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 197 du 22 novembre 2022 :

2	7	3	8	9	5	4	1	6
1	4	9	2	7	6	8	5	3
5	8	6	3	1	4	9	7	2
7	2	8	5	3	1	6	9	4
9	5	1	4	6	8	2	3	7
6	3	4	7	2	9	1	8	5
3	1	5	9	4	2	7	6	8
4	6	7	1	8	3	5	2	9
8	9	2	6	5	7	3	4	1

5	3	6	2	9	4	8	1	7
7	2	1	8	3	5	9	6	4
9	8	4	1	7	6	3	5	2
2	6	8	9	5	3	7	4	1
3	1	5	4	8	7	2	9	6
4	7	9	6	2	1	5	8	3
8	4	3	5	1	2	6	7	9
6	9	7	3	4	8	1	2	5
1	5	2	7	6	9	4	3	8

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

180 bornes électriques

-47 068
tonnes de CO2 évitées
en 2021

=

243 507 km
parcourus évités

Objectif zéro CO2 en 2025

NOS ENGAGEMENT DURABLES

www.sepur.com

Suivez-nous sur :

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires